



Nouvel accord d'analyse des données permettant de mieux comprendre l'évolution du marché du carbone

Publication immédiate

Montréal, le 5 août 2021 — Parallèlement à la poursuite de la mise en œuvre du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA), un nouvel accord d'analyse de données conclu entre l'OACI et la plate-forme Ecosystem Marketplace (EM) de Forest Trends permettra aux États et aux parties prenantes de mieux comprendre l'évolution des marchés du carbone.

Dans le cadre de l'OACI, les États ont approuvé le CORSIA qui constitue la première mesure mondiale basée sur le marché, tous secteurs confondus. Le CORSIA, qui vient compléter un train plus large de mesures de réduction du CO₂ provenant de l'aviation comme les innovations technologiques, les améliorations opérationnelles et les carburants durables, contribue à l'atteinte de l'objectif ambitieux des États d'une croissance carboneutre à partir de 2020 en requérant l'achat d'unités d'émission de haute qualité.

Huit programmes en tout ont jusqu'à présent été reconnus par le Conseil de l'OACI comme pouvant, [sur la base des critères de qualité rigoureux](#), fournir des unités aux fins de la conformité aux exigences de compensation dans la phase pilote 2021-2023 du CORSIA.

Aux termes de l'accord, EM fournira des données sur les opérations du marché du carbone relatives aux unités d'émission admissibles au titre du CORSIA, de même qu'une analyse de ces opérations. L'intégrité du CORSIA est certes garantie par la qualité des critères d'admissibilité des unités et non par l'activité du marché ou la tarification, mais ces informations aideront l'OACI à prodiguer des conseils aux États et aux autres parties prenantes et, partant, accroîtront la transparence et renforceront la confiance du marché et de la société dans le CORSIA.

À la suite des décisions du Conseil de l'OACI concernant la protection du CORSIA face à la propagation de la pandémie, ces informations aideront aussi les organes étatiques de réglementation à mieux apprécier les effets du CORSIA sur leur secteur aéronautique au moment où s'amorce la relance de l'industrie.

Les premières informations découlant du présent accord devraient être publiées en fin août 2021.

« La transparence constitue un élément fondamental de la conception et de la mise en œuvre du CORSIA depuis sa création, et le Conseil de l'OACI se félicite de cet accord conclu avec Ecosystem Marketplace et visant à répondre à ses attentes en matière de fiabilité des données et des analyses sur la situation et l'évolution des marchés du carbone connexes », a souligné M. Salvatore Sciacchitano, Président du Conseil de l'OACI. « À mesure de l'évolution de la situation, nous constatons que le CORSIA et d'autres initiatives de l'OACI contribuent de plus en plus aux engagements volontaires des parties prenantes du secteur de l'aviation en faveur d'objectifs climatiques ambitieux, notamment des cibles nettes zéro. »

« Nous sommes encouragés par ce nouveau partenariat qui marque un jalon important pour Ecosystem Marketplace et le secteur de l'aviation », a déclaré M. Stephen Donofrio, Directeur d'Ecosystem Marketplace. « Le CORSIA étant un régime mondial régi par un modèle de conformité réglementaire, les données de marché qui en résultent vont fournir des indications importantes à

mesure que les marchés du carbone continueront d'évoluer. La transparence découlant du présent accord jouera un rôle important dans le cheminement du secteur vers la décarbonisation, notamment au fur et à mesure de l'apparition d'efforts volontaires complémentaires. »

Ecosystem Marketplace, une initiative de l'organisation à but non lucratif Forest Trends, vise à fournir davantage d'informations sur les marchés de l'environnement et à améliorer la transparence de ces derniers.



Ressources pour les rédacteurs

[OACI et protection de l'environnement](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)